

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 7 novembre 2022, à 18 h 30.

Résolution 22-709

Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 351-3 modifiant le Règlement numéro 351 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE) afin d'assurer la concordance au Programme particulier d'urbanisme du centre-ville de Saint-Hyacinthe

Il est proposé par Jeannot Caron
Appuyé par Claire Gagné

Et résolu ce qui suit :

- De déposer et d'adopter le projet de règlement numéro 351-3 modifiant le *Règlement numéro 351 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE) afin d'assurer la concordance au Programme particulier d'urbanisme du centre-ville de Saint-Hyacinthe*, tel que présenté.

L'assemblée publique de consultation sur ce projet est fixée au 21 novembre 2022, à 18 h 30, dans la Salle du Conseil de l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme,
le 8 novembre 2022



Greffière de la Ville